



Enquête longitudinale sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA

Foire aux questions

D'où vient cette enquête ?

L'enquête était prévue depuis le Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi (PPIE) débuté en 2016, qui définit la politique parisienne d'accompagnement social et professionnel des Parisien·ne·s en situation de fragilité. Le PPIE soulignait déjà l'importance de mieux connaître les profils et les trajectoires des bénéficiaires du RSA, pour mieux les accompagner.

- Développer l'observation des publics afin d'affiner la connaissance de leurs profils et leurs parcours
- Connaître le ressenti des personnes suivies.

L'enquête n'a pas pour but d'élaborer un nouveau dispositif de suivi qui remplacerait ce qui existe déjà, ni d'évaluer le travail des référents RSA. Les données sont entièrement anonymisées et les informations nominatives de suivi ne figureront pas dans la base de données.

En quoi consiste l'enquête ?

Il s'agit de suivre pendant 2 ans l'évolution des parcours de 1500 bénéficiaires du RSA pour :

- Dresser un portrait sociodémographique des bénéficiaires du RSA à Paris et observer leurs trajectoires sur la durée.
- Mieux connaître l'impact des différentes formes d'accompagnement proposées sur le parcours socioprofessionnel des usagers.

Quelle est la méthodologie ?

L'Observatoire Social de la DASES (Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de la Ville de Paris), et le Bureau des études et du développement de la CAF de Paris sont en charge de l'enquête.

La méthodologie consiste en une analyse des parcours via les données d'accompagnement et les réponses à un questionnaire administré tous les 6 mois, pendant 2 ans.

Quelle en est la finalité ?

Elle vise à mieux comprendre ce qui peut freiner l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires du RSA, et à l'inverse ce qui peut les aider en termes d'accès aux droits, à un accompagnement social, et de ressources pour accéder à un emploi. Elle va ainsi permettre de :

Comment les bénéficiaires RSA sont-ils associés ?

Qui ?

Tous les bénéficiaires ouvrant un droit au RSA entre septembre 2020 et février 2021 sont susceptibles de faire partie de la cohorte.

Quelle information ont-ils ?

. Un flyer pourra leur être distribué à l'occasion d'un rendez-vous.

. Un courrier leur sera adressé par la Caf, leur expliquant l'enquête et leur droit à ne pas y participer ou à se retirer de l'enquête à tout moment, sans conséquence sur leurs droits.

. Environ 4 mois après leur ouverture de droits, le prestataire Ipsos les appellera pour leur proposer de participer à l'enquête (ils pourront refuser d'y répondre et ne seront plus contactés).

Comment se passe la suite ?

Tous les 6 mois et pendant 2 ans, ils recevront un mail leur proposant de répondre au questionnaire en ligne. Puis, s'ils ne l'ont pas fait, un appel d'Ipsos pour répondre à un questionnaire de 10 minutes.

Après chacune des enquêtes, les enquêtés dont nous aurons les contacts mails recevront une synthèse des résultats.

Quels sont les thèmes abordés dans le questionnaire ?

Le nombre de questions est très limité pour que la durée de passation ne dépasse pas 10 minutes. Le questionnaire les interroge sur leurs parcours professionnel, leurs conditions de vie, les difficultés rencontrées (santé, famille, logement, etc.), le projet professionnel et leur ressenti sur les modalités d'accompagnement.

Des post-enquêtes par entretiens (individuels ou de groupe) pourront être mises en place pour affiner la connaissance de certains publics et explorer des problématiques sociales particulières, ou s'intéresser plus spécialement à certains profils de publics (par exemple, les indépendants, les artistes, les familles monoparentales...).

Est-ce la priorité maintenant ?

Avec l'augmentation sensible du nombre de bénéficiaires du RSA et du nombre de chômeurs depuis le début de la crise sanitaire vient justement la nécessité de mieux connaître nos publics et leurs difficultés : quels sont les profils et ces nouveaux demandeurs du RSA et quelles trajectoires vont ils connaître dans ce contexte de tensions de marché du travail ?

Le protocole est pensé pour que la charge de travail des équipes ne soit pas impactée que la participation ne soit pas trop lourde pour les bénéficiaires du RSA enquêtés (10 minutes de questionnaire tous les 6 mois).

C'est une période singulière, ne faudrait-il pas attendre un « retour à la normale » pour lancer l'enquête de cohorte ?

C'est au contraire une situation spécifique intéressante, et dont les effets risquent de s'inscrire dans la durée. Le contexte sera pris en compte dans l'analyse, et le suivi sur deux années permettra de voir le contexte évoluer.

L'objectif n'est pas de généraliser les constats au dispositif de RSA dans sa globalité, mais bien d'observer les tendances chez les bénéficiaires suivis à ce moment-là.

Je ne sais pas répondre aux questions que les bénéficiaires viennent me poser sur l'enquête

Il y a un flyer explicatif simple à leur diffuser. Si cela ne suffit pas, vous pouvez poser vos questions en nous contactant par mail. Si besoin, nous mettrons également à jour cette foire aux questions pour les professionnel-le-s :

DASES-OBSERVATOIRE-SOCIAL@paris.fr